



**Vaudreuil-Dorion**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1694-16**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1694-16 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH) afin d'interdire l'arrêt des véhicules sur la rue des Alouettes, entre la route Harwood et la rue du Canari, et l'interdiction de stationnement sur la rue des Alouettes, entre la rue du Canari et le cul-de-sac, et sur les rues du Canari et du Cardinal**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 19 juin 2017.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20<sup>e</sup>) jour du mois de juin deux mille dix-sept (2017).

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)